

activité et son intelligence, contribué à les organiser, à les mettre sur le pied où nous les voyons aujourd'hui.

J'étais en ce temps-là, nous dit-il, chef du mouvement et du personnel sur la ligne de... Il fallait alors surveiller nos employés de bien plus près qu'aujourd'hui. Ils n'étaient pas encore formés à leur besogne, et nous étions forcés de les tenir très-ferme. Je reçus un jour, d'une petite localité que notre chevalier de fer déservait par une gare, une manière de pétition, signée de 150 personnes, où l'on me demandait la révolution d'un de nos garde-barrières.

On me le signalait comme un employé inexact, impoli, et se faisant, dans son service, haine de toute la population.

Cette pétition m'étonna; car je connaissais, un peu le garde-barrière; c'était moi qui l'avais nommé, et je croyais être sûr de lui. Cependant le nombre des signataires était si considérable, et quelques-uns d'entre eux étaient des personnages si importants dans le pays, que je n'hésitai pas à faire moi-même l'enquête.

J'allai trouver ce brave homme et lui exposai très-nettement les accusations dont il était l'objet.

— Oh ! je sais bien, me dit-il, d'où le coup vient.

Le chemin de fer avait, coupant un gros bourg en deux parties fort inégales, laissé sur la droite la ville presque tout entière, et de l'autre côté une usine, qui se trouvait ainsi séparée de l'endroit où elle avait toutes ses affaires. Le propriétaire de cette usine maugréait à la journée contre cette malheureuse ligne, qui le gênait ainsi dans ses communications et dans ses transports de toutes les heures.

Il n'avait accès au bourg que par une barrière, et il aurait voulu que cette barrière fût constamment ouverte. Il lui déplaîtait que le garde la fermât, selon les règlements, aussitôt que le train était signalé. — « J'ai le temps de passer, disait-il, » et il l'avait en effet. — « Moi, j'ai ma consigne, » répondait l'employé.

Vous savez ce que sont ces petites piqûres, alors qu'elles se renouvellent sans cesse. Les coups d'épingle, fréquemment répétés, irritent plus qu'un bon coup de couteau. Le chef de la manufacture avait fini par prendre sérieusement la grippe le malheureux employé, et, comptant bien que le successeur mourrait plus de complaisance, il avait rédigé la pétition dont il s'agit.

C'est ce qu'expliqua le bonhomme, avec force détails, que je vous passe. — A la bonne heure, répondis-je, mais comment se fait-il que la pétition soit signée de 150 personnes ? Ces 150 personnes n'ont point d'usine, et si elles se plaignent, c'est qu'apparemment vous avez eu des débâcles avec elles.

Il secoua la tête. — Oh ! monsieur, me dit-il, vous savez bien que les autres signatures, ça ne compte pas.

— Comment ! cela ne compte pas ! — Si vous voulez m'accorder huit jours, je vous apporterai un certificat qui portera, lui aussi, 150 signatures, et si même, à peu de chose près.

— Les mêmes ? m'écriai-je.

— Les mêmes.

— Je serais curieux de voir cela. Je vous accorde les huit jours que vous me demandez.

Huit jours après je revins ; il m'apporta, tout triomphant, le certificat promis.

Il était représenté, dans ce certificat, comme le modèle des employés, sage, honnête, laborieux, à cheval sur son devoir. C'était lui qui l'avait rédigé.

On y demandait avec instance qu'il fut maintenu à ce poste, qu'il remplisse à la satisfaction de tous.

Et au-dessous les 150 signataires, les mêmes.

— Ce fut à notre tour, nous qui étions ce récit, de nous écrire :

— Les mêmes ?

— Les mêmes, répondit le narrateur. Je possède les deux pièces ; je les ai gardées comme un des plus curieux souvenirs de mon administration. Vous ferez la comparaison des signatures, si bon vous semble.

— Comment cela se fait-il ? demandâmes-nous.

pour ainsi dire, lumineux (Binigan les appelaient des phares); ovale parfait, profil correct d'une angelique douceur, lèvres rouges et sensiblement épaisse, dents éblouissantes de blancheur. Dans les tableaux de Murillo, à Séville, on voit des têtes d'anges qui ressemblent à Rita trait pour trait. Elle était d'une taille moyenne, peu élancée mais pleine de grâce et de distinction. Tout en elle inspirait un sympathique respect. Vive dans ses gestes, posée dans sa démarche, elle était semblable à son mari par la bienveillance du sourire. Que de fois Binigan ne les en avait-il point complimentées, lui qui ne savait que rire aux éclats ou, les lèvres pincées, rester sérieux comme une hausse de tir !

(A suivre)

Les résultats extraordinaires et instantanés obtenus depuis huit ans par l'emploi de l'Eau anti-maladie Alph. BAER contre les dérives faciles, même à l'état chronique, les maladies et affection dentaires, ont fait surgir plusieurs contrefaçons. Se méfier et exiger la marque de fabrique. — Un grand nombre de médecins et de professeurs dans les écoles de médecine, conseillent l'Eau anti-maladie Alph. BAER. Voir leurs publications dans la circulaire qui sera envoyée à toute personne qui en ferait la demande à Paris à M. Michel, pharmacien, boulevard Montmartre, 70.

— A quelque temps de là, reprit notre ami, je fus invité à une grande partie de chasse, chez un des plus riches propriétaires de ce pays. Je rencontrai chez lui nombre de gros bonnets de l'endroit, et entre autres, un de ceux dont le nom figurait sur les deux pétitions. C'était un fort honnête homme, possédant 25 ou 30 bonnes mille livres de rente, homme aimable et fin, à qui l'on me présenta, et qui fut charmant pour moi.

J'en profitai pour éclaircir l'affaire, qui me tenait au cœur, et tout en causant, je la mis sur le tapis. Je lui demandai, par manière de conversation, comment la chose s'était faite.

— De la façon la plus simple du monde. En province, voyez-vous, il ne faut se mettre mal avec personne. Mon voisin l'industriel m'avait prié de lui rendre le service de signer sa pétition ; je n'aurais pas voulu le désobliger pour si peu. L'autre est ensuite arrivé avec son certificat, j'ai été bien aise de lui donner cette petite marque d'intérêt : ami de tout le monde.

Et il avait trente mille livres de rente !

(XXX. Siècle). FRANCISQUE SARCEY.

LETTRE DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix

Paris, 6 février, 1875.

Tous les renseignements qui arrivent de la province signalent le désordre complet produit dans les esprits par les derniers revirements parlementaires. L'affaiblissement des populations est déplorable après une pareille surprise ; elles se montrent plus que jamais prêtes à subir toutes les expériences, même les plus fatales ; mais si elles tourment mal, ce qui est plus que probable, les populations se réveilleront implacables à l'égard de ceux qui les ont jetées dans ces nouvelles épreuves.

Dans plusieurs départements et notamment dans l'Est, on signale certains agissements qui ont pour but de préparer les populations à un changement qui, dans des éventualités à prévoir, remplacerait le maréchal de Mac-Mahon par le duc d'Aumale. Cette intrigue est bien connue, depuis longtemps, dans l'Assemblée, et a dirigé les actes des plusieurs des chefs du centre droit dans la récente crise, actes qui, en réalité, ont tourné contre le centre droit lui-même et contre ses chefs.

Nous marchons à une lutte sérieuse qui devra s'engager prochainement entre le maréchal de Mac-Mahon et les conservateurs avec la nouvelle majorité des 30 janvier et 2 février, qui sera inévitablement dominée par l'élément républicain. — C'est ce qu'expliqua le bonhomme, avec force détails, que je vous passe. — A la bonne heure, répondis-je, mais comment se fait-il que la pétition soit signée de 150 personnes ? Ces 150 personnes n'ont point d'usine, et si elles se plaignent, c'est qu'apparemment vous avez eu des débâcles avec elles.

Il secoua la tête.

— Oh ! monsieur, me dit-il, vous savez bien que les autres signatures, ça ne compte pas.

— Comment ! cela ne compte pas ! — Si vous voulez m'accorder huit jours, je vous apporterai un certificat qui portera, lui aussi, 150 signatures, et si même, à peu de chose près.

— Les mêmes ? m'écriai-je.

— Les mêmes.

— Je serais curieux de voir cela. Je vous accorde les huit jours que vous me demandez.

Huit jours après je revins ; il m'apporta, tout triomphant, le certificat promis.

Il était représenté, dans ce certificat, comme le modèle des employés, sage, honnête, laborieux, à cheval sur son devoir. C'était lui qui l'avait rédigé.

On y demandait avec instance qu'il fut maintenu à ce poste, qu'il remplisse à la satisfaction de tous.

Et au-dessous les 150 signataires, les mêmes.

— Ce fut à notre tour, nous qui étions ce récit, de nous écrire :

— Les mêmes ?

— Les mêmes, répondit le narrateur. Je possède les deux pièces ; je les ai gardées comme un des plus curieux souvenirs de mon administration. Vous ferez la comparaison des signatures, si bon vous semble.

— Comment cela se fait-il ? demandâmes-nous.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Le Memorial de Lille publie les lettres suivantes :

« A M. Espanbie, rédacteur en chef du Memorial de Lille.

» Monsieur,

— Je viens vous prier d'insérer dans votre plus prochain numéro la lettre que je reçois de M. Maurice, député du Nord.

— Cette lettre est une réponse suffisante à l'article que vous avez publié contre moi, dans votre numéro du 4 février courant.

— Recevez, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments distingués.

» J. LEURENT,

» Député du Nord.

« A.M. Leurent, député du Nord :

» Versailles, 5 février 1875.

» Mon cher Leurent,

— Après avoir lu l'article de ce journal que vous venez de me communiquer, je me fais un devoir de déclarer qu'après avoir voté contre l'amendement Desjardins, vous avez dit à haute voix, de manière à être entendu par moi et vos autres voisins, que vous quittiez la séance, vous sentant indisposé, et qu'il fallait voter pour vous contre l'amendement Wallon. Si je n'ai pas déposé votre bulletin dans l'urne, c'est parce qu'à mon moment même du vote, j'ai été appelé à la salle d'attente ; aussi ai-je éprouvé la plus pénible impression lorsque j'ai vu le lendemain, à l'Officiel, que votre intention n'avait pas été réalisée et que vous étiez porté parmi les députés qui s'étaient abstenus.

— Agréez, mon cher collègue, l'expression de mes sentiments bien affectueusement dévoués.

» MAURICE.

— P.-S. — Le résultat du vote devrait être attribué bien plutôt à ceux qui se sont abstenus volontairement qu'à vous, qui étiez notoirement décidé à repousser l'amendement Wallon. »

La commission parlementaire relative au tunnel sous-marin entre la France et l'Angleterre a nommé :

Président : M. Martel ; Secrétaire : M. de Clercq, tous deux députés du Pas-de-Calais.

Par décret du président de la République, M. Anacharsis Delcambre est nommé adjoint au maire de Merville.

Nous avons dit hier qu'un décret nomme M. l'abbé Desmidt, aumônier militaire titulaire de la garnison de Cambrai.

A Douai, l'aumônier titulaire est le R. P. Trannin.

A Lille, le R. P. Breck.

Les banquets annuels de la Société héritique de bienfaisance à Paris a lieu aujourd'hui au grand hôtel. Les toasts alterneront avec des morceaux de musique vocale et instrumentale. Le toast à la France sera porté par le ministre Kern. Il y aura aussi un toast à la bienfaisance par M. Ignace de Weck, un non moins cher aux catholiques suisses.

La politique et les questions religieuses seront écartées des discours de ces banquets, mais il faut bien que ceux qui président, en ce moment, aux destinées de la Suisse, se persuadent que l'indignation que soulève, dans tous les coeurs catholiques du monde entier, l'odieu persécution exercée par les radicaux, les libres-penseurs et les protestants de la Suisse contre nos coreligionnaires restés fidèles au St-Siège et à leurs évêques.

Le banquet annuel de la Société héritique de bienfaisance à Paris a lieu aujourd'hui au grand hôtel. Les toasts alterneront avec des morceaux de musique vocale et instrumentale. Le toast à la France sera porté par le ministre Kern. Il y aura aussi un toast à la bienfaisance par M. Ignace de Weck, un non moins cher aux catholiques suisses.

La politique et les questions religieuses seront écartées des discours de ces banquets, mais il faut bien que ceux qui président, en ce moment, aux destinées de la Suisse, se persuadent que l'indignation que soulève, dans tous les coeurs catholiques du monde entier, l'odieu persécution exercée par les radicaux, les libres-penseurs et les protestants de la Suisse contre nos coreligionnaires restés fidèles au St-Siège et à leurs évêques.

On dit dans la Vraie France :

« L'exposition des six plans de la nouvelle église du Sacré-Cœur s'est terminée hier.

On dit que le jury a pris une décision négative sur tous les projets et qu'aucune prime ne sera accordée. »

Le Préfet du Nord donne avis que la Commission chargée, dans le département du Nord, de constater l'aptitude des aspirants aux bourses nationales, départementales et communales dans les Lycées et Collèges (enseignement classique et enseignement spécial) et au Prytanée militaire de la Flèche, se réunira à la préfecture, le jeudi 15 avril à huit heures et demie du matin, pour sa première session de l'année 1875.

Pour être admis à l'examen, les candidats aux bourses dans les Lycées et Collèges doivent, pour l'enseignement classique et enseignement spécial et au Prytanée militaire de la Flèche, se réunir à la préfecture, le jeudi 15 avril à huit heures et demie du matin, pour sa première session de l'année 1875.

La consigne des ouvriers de l'imprimerie nationale a pour motif la composition des pièces diplomatiques du livre jaune, qui sera distribué à la fin de la semaine aux députés.

Le bruit court que le maréchal de Mac-Mahon songerait à charger le due Decazes de former un ministère dans lequel n'entreraient que des membres du centre droit. Un pareil ministère, bâti en brique tout à la fois par la droite et par la gauche, ne jouirait pas d'une longue existence.

Paul de Cassagnac dit, ce soir, dans le Pays :

« Ce sont les républicains qui rétablissent l'Empire. Ils se sont mis à l'œuvre. Nous les regardons, les bras croisés, et nous les laissons faire, car il est bien plus original de revenir par les autres, par ses ennemis, que par soi-même. »

DE SAINT-CHÉRON.

gés sera remis aux familles qui en feront la demande.

Le Comice agricole de Lille se réunira mercredi 10 février, à onze heures du matin.

Ordre du jour.

1^e Lecture du procès-verbal.

2^e Rapports et scrutins sur les candidatures de MM. :

Waymel, cultivateur et adjoint à Wattignies.

Platiel, Amédée, cultivateur et maître à Hallennes-lez-Haubourdin.

Droulers-Lepers, cultivateur à Loos.

Spriet-Desrueux, cultivateur à Annappes.

3^e Compte-rendu d'expériences faites sur la culture du tabac, par M. Hellin.

4^e Rapport de la Commission du règlement de la vente du lait.

5^e Lectures et propositions diverses.

On lit dans l'Echo du Nord :

Au sujet d'un récent article sur la famille Kinck, que nous avons publiée dans le Journal de Roubaix, nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur,

— J'ai lu dans votre estimable journal un article qui annonce la mort, à Paris, d'un nommé Joseph Kinck, cousin germain par alliance de feu M^e Kinck.

Il est dit dans ce même article que la famille Kinck est décédée par la mort de Jean-Baptiste Perret, 27 ans, tisserand, et Marie Schoppeler, 25 ans, tisserande.

Jules Duhamel, 28 ans, ourdisseur, Céline Caby, 28 ans, rattachée à la mort de Jean-Baptiste Perret, 27 ans, tisserand, et Coralie Carette, 24 ans, ménagère.

— Achille Hughe, 33 ans, tisserand, et Edouard Pl